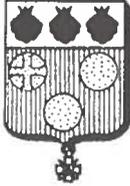


COMMUNE
DE
GRAVELOTTE
27, rue d'Ars
57130

Téléphone : 03 87 60 92 56

Email : mairie-gravelotte@wanadoo.fr



ARRETE

LE MAIRE DE GRAVELOTTE,

VU le Code de l'Administration Communale et notamment son article L.122 confiant au Maire la police des biens communaux ;

VU les conditions climatiques du week-end et surtout l'état détrempé de la pelouse du terrain de football.

ARRETE

Article 1 : Le terrain de football de la Commune de GRAVELOTTE est interdit de tout match le dimanche 5 Novembre 2023

Article 2 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- **Monsieur le Président de l'ENT. GRAV.VERN**
-



**LE MAIRE,
Michel TORLOTING**